

Charte de l'association Dynamo

DYNAMO est une association participative à laquelle chacun est invité à contribuer.

En adhérant à l'association, vous vous engagez à respecter cette charte

- Faire preuve de bonne volonté dans la réparation de son vélo et dans la participation aux activités de l'association
- Respecter les autres (adhérents, salariés, volontaires, bénévoles, autres,...)
- Respecter les locaux
- Ranger ce qu'on a dérangé (outils, pièces, vaisselle, documentations,...)
- Tenir compte des horaires de début et de fin d'une animation
- Trier les déchets dans les poubelles appropriées
- Participer autant que possible au rangement, au tri du matériel et à l'entretien des locaux
- A l'atelier, Dynamo ne s'engage pas sur la finalité mécanique mais seulement sur la bonne volonté et l'aide qui est proposée
- A l'atelier, afficher ses coordonnées sur un vélo qu'on laisse et ne pas le laisser plus d'une semaine (passé ce délai celui-ci sera considéré comme abandonné et mis en pièces)
- Ne pas utiliser les services de l'association à des fins commerciales
- Respecter les valeurs de Dynamo : pour une culture populaire, pour une économie vraiment sociale et solidaire, pour un véritable changement écologique
- Contribuer à Dynamo dans le respect de ses fondamentaux, dans le respect des autres contributeurs, dans le respect d'un fonctionnement le plus horizontal possible